



Actu Banque

Juin 2021

Cette lettre d'information vous présente :

- > [Les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au niveau international, européen et français](#)
- > [Une actualité spéciale « conformité »](#)
- > [Nos publications KPMG concernant le secteur bancaire](#)
- > [Nos émissions de radio](#)

Développements réglementaires

Avis de l'EBA sur les mesures visant à faire face au risque macro-prudentiel (notification du HCSF)

L'EBA a publié le 3 juin 2021 un avis à la suite de la notification par le HCSF de son intention de prolonger pour la deuxième fois une mesure introduite en 2018 afin de préserver la résilience des établissements systémiques face à une prise de risque excessive et de prévenir l'accumulation de futures vulnérabilités.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Consultation de l'EBA sur le reclassement des entreprises d'investissement en établissement de crédit

L'EBA a publié le 7 juin 2021 une deuxième consultation sur son projet de RTS concernant le calcul du seuil pour les entreprises d'investissement afin de répondre aux préoccupations d'égalité de traitement soulevées par le secteur concernant les contraintes géographiques de certaines entreprises d'investissement, et assurer une méthodologie plus proportionnée et cohérente pour le calcul des seuils.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Rapport de l'EBA sur le coût de la conformité aux exigences de déclaration prudentielle

L'EBA a publié le 7 juin 2021 son étude du coût de la conformité des banques de l'EEE aux exigences de déclaration prudentielle dans laquelle elle a identifié 25 recommandations conduisant collectivement à une réduction potentielle des coûts de reporting des banques.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Actualisation du guide de l'EBA sur l'utilisation des indicateurs de risque

L'EBA a publié le 7 juin 2021 une actualisation de son guide méthodologique sur la manière d'appliquer les indicateurs de risque et les outils d'analyse détaillés de risque, pour permettre aux autorités compétentes et aux utilisateurs de données de l'EBA d'interpréter de manière cohérente les données bancaires clés lors de l'évaluation du risque.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Plateformes de financement participatif

L'EBA a publié le 4 juin 2021 une consultation sur son projet de RTS précisant les informations que les prestataires de services de financement participatif proposant une gestion individuelle de portefeuille de prêts doivent fournir aux investisseurs en ce qui concerne la méthode d'évaluation du risque de crédit, et sur chaque portefeuille individuel.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publication dans le Pilier 3 des expositions au risque de taux d'intérêt des établissements

L'EBA a lancé le 28 mai 2021 une consultation publique sur un projet d'ITS relatif à la publication dans le Pilier 3 des expositions au risque de taux d'intérêt sur les positions hors portefeuille de négociation (IRRBB) des établissements.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Lignes directrices concernant les rapports d'incidents majeurs dans le cadre de la PSD2

L'EBA a publié le 10 juin 2021 sa version finale des lignes directrices sur la déclaration des incidents majeurs au titre de la directive sur les services de paiement (PSD2) qui introduisent des modifications à certains des critères de classification initiaux et un nouveau critère sur la violation de la sécurité des réseaux ou des systèmes d'information.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Mise en œuvre des orientations de l'EBA/GL/2021/01

L'ACPR s'est déclarée conforme aux orientations de l'EBA (EBA/GL/2021/01) relatives aux conditions d'application du traitement alternatif à l'approche par substitution, pour le calcul des grands risques, applicable aux expositions des établissements liées aux opérations de pension tripartites.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Exercice de transparence annuelle de l'EBA

L'EBA a annoncé le 18 mai 2021 ses plans pour le nouvel exercice de transparence à l'échelle de l'UE de 2021 et le rapport d'évaluation des risques. Cet exercice sera réalisé à l'automne et les informations sur les expositions des banques et la qualité des actifs pendant la crise sanitaire seront communiquées aux acteurs du marché.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Consultation sur le traitement prudentiel des expositions

aux crypto-actifs

Le Comité de Bâle a lancé le 10 juin 2021 une consultation publique sur des propositions préliminaires pour le traitement prudentiel des expositions des banques sur les crypto-actifs. Cette première consultation publique, qui fait suite à un document de discussion publié en décembre 2019, permettra de poursuivre les travaux avec l'avantage supplémentaire d'intégrer les commentaires des parties prenantes externes.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Prolongement des mesures d'allègement du ratio de levier des banques jusqu'en mars 2022

La BCE a annoncé le 18 juin 2021 que les banques de la zone euro sous sa supervision directe pourront continuer de bénéficier de l'exclusion de certaines expositions sur banque centrale du ratio de levier. Cet allègement du ratio de levier, mis en place à partir de septembre 2020, pourra se poursuivre jusqu'en mars 2022.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Conformité

Consultation de la BCE sur la révision de son Guide relatif à l'évaluation de l'honorabilité et de la compétence

La BCE a lancé le 15 juin 2021 une consultation publique sur le projet d'une version révisée et plus complète du Guide relatif à l'évaluation de l'honorabilité et de la compétence de mai 2018 et du questionnaire d'honorabilité et de compétence de 2016.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Protection des investisseurs

L'ESMA a lancé le 12 mai 2021 une consultation visant à recueillir les commentaires des acteurs du marché sur la revue de son rapport annuel MiFIDII /MiFIR notamment sur les propositions visant à accroître la

transparence pour les participants au marché obligataire. L'ESMA examinera les commentaires et prévoit de publier un rapport final et de soumettre, si nécessaire, des normes techniques réglementaires à la Commission européenne pour approbation en juillet 2021.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Règlement sur les prospectus

Le 5 mai 2021, l'ESMA a mis à jour ses questions et réponses (Q&A) sur le règlement sur les prospectus (RP) avec trois nouveaux points portant sur à la divulgation des notations de crédit dans les prospectus, la détermination de l'État membre d'origine dans le contexte des certificats représentatifs d'actions étrangères ; et la publication de suppléments aux prospectus lorsque de nouvelles informations financières annuelles vérifiées sont publiées par un émetteur sans droit de vote.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Rapport annuel de l'AMF

Le médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), a présenté lors d'une conférence de presse son rapport annuel pour l'année écoulée. Dans un contexte de crise sanitaire et de turbulences sur les marchés, la Médiation s'est fortement mobilisée pour répondre à une forte hausse des demandes. L'afflux de nouveaux investisseurs particuliers sur les marchés d'actions s'est accompagné d'une augmentation du nombre de dossiers liés aux ordres de bourse.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publications

KPMG SSM Insights newsletter

Découvrez cette nouvelle publication du BCE Office de KPMG qui propose une série d'articles qui traitent des sujets de préoccupation des banques européennes.

 [Lire en ligne](#)

KPMG Regulatory Horizons : the outlook for financial services regulation

Découvrez le dernier numéro de la publication trimestrielle du réseau KPMG réalisée par le RRIC (Risk and Regulatory Insight Center) qui analyse les nouveaux enjeux des régulateurs bancaires et du secteur financier dans son ensemble.

 [Lire en ligne](#)

Climate risk is financial risk – For banks it's a board-level issue

Découvrez la nouvelle étude réalisée par notre réseau KPMG à l'international qui montre la place croissante du changement climatique dans les conseils d'administration des banques sur la base d'une étude comparative sur un échantillon de 25 grandes banques internationales.

 [Lire en ligne](#)

Performance trimestrielle des banques françaises au 31 mars 2021

Cette publication présente les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et commente les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

 [Lire en ligne](#)

Défi pour la transparence 2020

Découvrez l'étude Défi pour la transparence 2020. Cette 15ème édition analyse les rapports annuels des principaux groupes bancaires européens et examine l'information financière au regard de vos principales problématiques en tant qu'acteur du secteur bancaire.



[Télécharger l'étude](#)

**Chaque mois,
Fréquence Banque
vous informe de
l'essentiel de
l'actualité
réglementaire
bancaire.**



Écouter en ligne

Notre dernière émission du mois de juin est disponible depuis le 24 juin 2021 sur la page de [Radio KPMG](#), accessible via [KPMG.fr](#) et présente :

- > **Tour d'horizon de l'actualité réglementaire bancaire :**
entreprises d'investissement, coût de la conformité lié aux exigences de déclaration prudentielle, mesures pour faire face au risque macro prudentiel...
- > **Quels sont les points d'attention pour l'arrêté du 30 juin 2021 ?**
avec **Mylène Miguirditchian**, Directrice au sein de la Doctrine comptable bancaire



Actualités bancaires, fiscalité, réglementation... téléchargez l'application Radio KPMG et restez informé !



Contacts

Fabrice Odent

**Associé Responsable du secteur
Banque**
01.55.68.72.27



Sylvie Miet

**Associée Responsable du
département Réglementation
Bancaire**
01.55.68.74.49



Stéphane Salabert

**Associé Consulting Bank en charge
des sujets Conformité**
01.55.68.73.39



kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos préférences et votre désabonnement, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.